

- Compte-rendu des Jeux de la Xe Olympiade (Los Angeles 1932): No. 22.
- Compte-rendu des Jeux de la XIe Olympiade (Berlin 1936): No. 32.
- Compte-rendu officiel et Tableau d'Honneur des IIèmes Jeux Olympiques d'Hiver, St. Moritz 1928: No. 10.
- Compte-rendu officiel et Tableau d'Honneur des IIIèmes Jeux Olympiques d'Hiver, Lake Placid 1932: No. 20.
- Résultats officiels des IIIèmes Jeux Olympiques d'Hiver, Lake Placid 1932: No. 21.
- Compte-rendu officiel et Tableau d'Honneur des IVèmes Jeux Olympiques d'Hiver (Garmisch-Partenkirchen 1936): No. 31.
- Résultats des VIIes Jeux d'Extrême-Orient: No. 3.
- Résultats des VIIIes Jeux d'Extrême-Orient: No. 12.
- Rapport sur les IXèmes Jeux d'Extrême-Orient (Mr. Franklin H. Brown): No. 17.
- Résultats des Iers Jeux de l'Amérique Centrale: No. 6.
- Résultats des IIèmes Jeux de l'Amérique Centrale: No. 16.
- Rapport sur les IIIèmes Jeux de l'Amérique Centrale, de Mr. P. J. de Matheu: No. 29.
- Résultats des IVèmes Jeux de l'Amérique Centrale: No. 39.
- Résultats des Iers Jeux Balkaniques, Sofia 1931: No. 20.
- Compte-rendu des Vèmes Jeux Balkaniques, 1934: No. 27.
- Compte rendu et tableau d'honneur des Xèmes Jeux Balkaniques, 1939: No. 43
- Attribution de la Coupe Olympique: No. 18.
- Célébration des Olympiades: No. 18.
- Liste des Congres Olympiques: No. 18.
- Les Nouvelles Panathénées, par le Baron Pierre de Coubertin: No. 8.
- «La Charte de la Reforme Sportive» du Baron Pierre de Coubertin: No. 17.
- «Quarante années d'Olympisme, 1894—1934» par le Baron Pierre de Coubertin: No. 27.
- Bureau International de Pédagogie Sportive: No. 13.
- Union Internationale scientifique et médicale d'Education Physique et de Sports: No. 13.
- Fondation de l'Institut Olympique International: No. 37.

I. — Nécrologie

Le 18 octobre est décédé à Lausanne, à l'âge de 86 ans, le Comte Gautier-Vignal, membre du C.I.O. dans la principauté de Monaco depuis 1908.

Le Président a transmis ses condoléances à la famille du défunt.

* * *

Mr. A. V. Lindbergh, qui avait été élu 2ème délégué du C. I. O. en Afrique du Sud, au mois de juin dernier à Londres, est décédé à Johannesburg le 14 novembre dernier. Le Comte de Baillet-Latour a adressé à Mrs. Lindbergh et au Comité Olympique Sud-Africain l'expression de ses condoléances.

2. — Partie officielle

Ves Jeux Olympiques d'Hiver

A la suite de la lettre par laquelle le Comité Olympique Allemand informait le Comité International Olympique qu'il renonçait à l'organisation des Jeux de Garmisch-Partenkirchen, le Président du C. I. O. a adressé aux Membres la lettre suivante:

Le 25 novembre 1939

Monsieur et cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire savoir, en vous priant d'en informer votre Comité Olympique National, que les Ves Jeux Olympiques d'Hiver ne pourront pas être célébrés en 1940, Garmisch-Partenkirchen se trouvant actuellement dans les mêmes conditions que Zapporo en 1938, lorsque le Comité Olympique Japonais fut contraint de renoncer à les organiser. Il n'en sera peut-être pas de même des Jeux d'été, grâce à l'énergie de la Finlande, à la volonté d'y participer, déjà manifestée par de nombreux pays ainsi qu'au dévouement des Fédérations Internationales, qui, pour la plupart, se déclarent en mesure d'en assurer la direction technique. Bien que les Jeux modernes ne puissent pas, comme au temps d'Olympie, être l'occasion d'une trêve entre les belligérants, il ne faut pas que, célébrés en pays neutre, en pleine guerre, ils soient considérés comme

une réjouissance ou un passe-temps frivole. Ils sont la conséquence de la volonté du C. I. O. de poursuivre son but: favoriser la bonne entente parmi les nations, en dehors de toute question de politique, de religion ou de race. Ils sont un appel de la génération future à ceux qui tiennent en mains les destinées du monde, afin que tout soit mis en œuvre pour qu'une solution équitables des problèmes, qui sont la cause du conflit, intervienne le plus tôt possible. Ils sont l'expression de l'ardent désir de la jeunesse que, d'ici à l'ouverture de la célébration de l'Olympiade, grâce à des contacts qui s'établiraient entre les nations, même sans interrompre les hostilités, les bases d'un accord pourraient être trouvés, permettant de mettre fin aux horreurs de la guerre, avec tout ce que celle-ci comporte de destructions, de ruines, de souffrances et de morts d'hommes jeunes, dont leur patrie a besoin. Le sort de cette jeunesse ne se joue pas sur les champs de bataille. La faim et la misère sont mauvaises conseillères et les difficultés de tous genres que créerait universellement une guerre de longue durée pourraient avoir pour conséquence de provoquer des troubles, entraînant la chute des gouvernements actuels dans les pays qu'ils soient démocratiques ou totalitaires. La culture et la civilisation sombreraient dans la tourmente. L'humanité, au lieu de jouir des bienfaits escomptés retomberait dans la barbarie.

Le C. I. O. désire ardemment le retour à une ère de paix, dont dépend, à condition que la paix soit durable, le bonheur des millions de jeunes gens, qui ont mis en lui leur confiance.

En attendant, notre devoir est de veiller à ce que, maintenus sains et forts par la pratique des sports, ils gardent dans leur cœur la foi dans l'avenir.

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Le Président :
signé: Baillet-Latour.

Jeux de la XIIe Olympiade

Informé au début de septembre par le Comité Olympique Finlandais de son intention de poursuivre la préparation des Jeux de 1940, le Président du C. I. O. a aussitôt adressé une lettre à toutes les Fédérations Internationales en les priant de lui faire savoir si elles se considéraient en mesure d'assurer l'organisation technique de leur sport.

D'accord avec la Commission Exécutive, le Comte de Baillet-Latour a, le 16 octobre, envoyé à tous les membres du C. I. O. la lettre suivante:

Monsieur et cher Collège,

La Finlande est dans une position sans précédent; pays neutre oh doivent être célébrés des Jeux Olympiques, pendant une période de guerre.

En effet, en 1916, l'Allemagne était belligérante et le Japon a renoncé aux Jeux de 1940 dans la crainte que son conflit avec la Chine ne serait pas terminé. Avec un courage et un désintéressement dignes d'admiration, la Ville d'Helsinki poursuit ses préparatifs, sachant parfaitement que les Jeux, quoi qu'il arrive, n'auront ni l'éclat ni l'importance de ceux qui les ont précédés dans l'histoire. Si, au contraire, elle avait agi avec moins de sagesse, en tout état de cause, les Jeux de la XIIe Olympiade n'auraient pas pu être célébrés. Mais le moment viendra où il faudra prendre la décision finale, question d'autant plus difficile que, le cas n'étant pas prévu par la Charte Olympique, le Comité Organisateur est seul qualifié pour la trancher. Notre devoir est de lui apporter toute l'aide possible et je suis persuadé que sa tâche serait grandement facilitée si MM. Rangell et Krogius pouvaient lui faire connaître l'opinion des Membres du C. I. O. et la mentalité des athlètes. Je vous prie donc de bien vouloir me dire si vous estimez que, dans l'intérêt de l'idée olympique, il est opportun de célébrer les Jeux au cas où les hostilités ne seraient pas terminées, et, s'ils avaient lieu dans ces conditions, Helsinki pourrait-il compter sur la participation de votre pays.

J'ai cru bien faire également, en demandant aux Délégués des Fédérations Internationales si elles considéraient qu'il était possible d'assurer l'organisation technique des Jeux. J'espère que vous approuverez cette initiative. En vous remerciant, je vous prie, Monsieur et cher Collègue, d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Le Président:
signé: Baillet-Latour.

Dès que les réponses lui seront parvenues le Président du C. I. O. fera connaître au Comité Olympique Finlandais l'avis des Fédérations Internationales intéressées, l'opinion de ses Collègues ainsi que les intentions des différents Comités Olympiques nationaux, quant à leur participation éventuelle.

Ces renseignements seront précieux lorsque le moment sera venu de décider du sort des Jeux d'Helsinki.